

1.01 Calendrier

Dans le cadre du Championnat Ligue Rallye VH, le Challenge VHC vient en appui sur les épreuves suivantes :

1	4 et 5 mars	4° Rallye régional du cœur des vignobles
2	24-25-26 mars	23° Rallye national du vallon de Marcillac
3	22 et 23 avril	40° rallye régional du Quercy
4	28-29-30 avril	41° rallye national du Val d'Agout
5	20 et 21 mai	15° rallye régional du Val Dadou
6	24 et 25 juin	15° rallye national du Sidobre
7	21 et 22 juillet	44° rallye national Montagne Noire
8	19 et 20 août	6° rallye régional du rallye Saint Africain
9	9 et 10 septembre	34° rallye régional du Chasselas
10	20-21-22 octobre	37° rallye national des Côtes du Tarn
11	11 et 12 novembre	4° rallye régional du pays Rignacois

1.0.2. Engagement au Challenge : Les pilotes participants sont ceux présents sur la liste des partants VHC Conformément à la réglementation de la FFSA 2023

Ils ont l'obligation d'apposer un sticker de chacun des partenaires sur le véhicule de compétition, le bandeau de pare-brise sera privilégié pour les recevoir (LSAOP- Assurance Retro+ - Le Revellois). + (MRF Motorsport selon leur règlement).

2.0. Partenaires :

Les partenaires sont les suivants : Assurance Rétro + / Le Revellois / MRF Motorsport / LSAOP

3.0. Classement Pilotes : Les points du challenge sont ceux acquis dans le cadre du championnat de Ligue.

4.0. Prix : (+ de 7000€ attribués)

RETRO + Dotation en bons de carburant en fin de saison

Le REVELOIS Produits du terroir élaboré par le Revellois / bons de carburant

Ligue SAOP Par tirage au sort sur la liste des partants, dotation de 150€ pour un équipage lors des épreuves nationales 2023 (Marcillac, Val d'Agout, Montagne Noire, Côtes du Tarn)

MRF Motorsport : 2 dotations sur chaque rallye

Dotation 1 : 2 tirages au sort au début du rallye sur la liste des partants pour :
2 bons d'achat de 50€ ttc valables 3 mois sur le site mrf-motosport-France.com

Dotation 2 : suivant le classement officiel de chaque rallye,
1^{er} : 1 pneu offert sur une prochaine commande de 4 pneus minimum (soit 3+1 offert)
2^{ème} : 125 € en bon d'achat sur une prochaine commande de 2 pneus minimum
3^{ème} : 100 € en bon d'achat sur une prochaine commande de 2 pneus minimum
4^{ème} : 75 € en bon d'achat sur une prochaine commande de 2 pneus minimum
5^{ème} : 50 € en bon d'achat sur une prochaine commande de 2 pneus minimum

Service : Conseils / suivi technique par téléphone ou présentiel selon les épreuves

Condition d'éligibilité : 4 stickers (fournis par MRF) à poser sur les pare-chocs aux quatre coins du véhicule de course du moment que les équipages auront bénéficié d'une dotation.

